



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

rapports avec les administrés

Question écrite n° 119132

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué aux collectivités territoriales sur la création des sites internet institutionnels dans les mairies de notre pays. En effet, le maillage de toutes nos collectivités locales, petites, moyennes ou grandes serait un moyen tout à fait remarquable de mieux faire connaître notre démocratie locale à nos concitoyens, grâce à l'utilisation du web. Dès lors, il conviendrait de recenser les collectivités qui se sont déjà investies sur le net, depuis quelques mois ou quelques années. Ce recensement pourrait utilement constituer un catalogue de connexion utile, pour faciliter les échanges d'expérience et les contacts administratifs entre services. Ce dossier est une véritable question prospective particulièrement importante, voire capitale, quelque soit la strate de la population. Une étude ou une mission d'information permettrait de faire un point judicieux sur cette question. Il lui demande donc quelle suite il compte donner à ce problème.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119132

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : collectivités territoriales

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2012